

Eoljorat Sud, une erreur écologique et économique

Les huit éoliennes prévues dans les hauts de Lausanne ont enregistré de nombreuses oppositions cet été. Une surprise?

Notre journal favori a récemment consacré deux pages à «la vie au pied des éoliennes». Il a interrogé cinq habitants de La Gittaz, à quelques centaines de mètres des hélices: autant d'avis négatifs! Quant aux personnes sondées près du Chalet-à-Gobet, elles sont entre désintérêt, protestation et résignation: «De toute façon, le Tribunal fédéral nous donnera tort.»

Revenons donc aux faits. Les huit éoliennes planifiées dans les hauts de Lausanne appartiennent incontestablement à la catégorie «géante»: leur hauteur est supérieure de 60 m à celle des imposantes machines du Jura; s'il en existe de plus grandes encore ailleurs, en Chine ou au Canada, elles sont érigées dans la mer ou dans d'immenses forêts inhabitées. Au contraire, les promoteurs lausannois veulent en placer à quelques centaines de mètres de l'habitation la plus proche, profitant de l'absence d'une loi imposant une distance minimale, comme c'est le cas dans le reste de l'Europe.

Les nuisances des éoliennes sont beaucoup plus redoutables que celles d'un parc photovoltaïque. La rotation des turbines pour faire face au vent et le mouvement constant des pales se voient et s'entendent à des kilomètres. S'il est relativement facile d'éviter la pollution visuelle en détournant ou en fermant les yeux, la pollution sonore est plus insidieuse.

Celle-ci est triple: d'abord, la turbine produit un bourdonnement continu, de hauteur et de volume variable selon la force du vent; ensuite, chaque passage d'une pale devant le mât provoque une compression qui génère un choc phonique; enfin, à chaque changement de direction du vent, l'hélice se réoriente avec un fort bruit métallique.

Au contraire, les parcs photovoltaïques sont totalement immobiles et silencieux. Par ailleurs, leur maintenance au niveau du terrain ou sur les toits est bien plus facile que celle de machines à presque 150 m du sol. Quant à une complète remise en état des lieux au terme de l'exploitation, il n'y faut pas songer: les milliers de tonnes de béton des socles plus ou moins enfouis dans le sol resteront en place pour toujours.

Destruction incomplète

Les véritables bénéficiaires de ces éoliennes seraient donc les entreprises qui les construiraient, les entretiendraient et finalement les détruiraient, incomplètement d'ailleurs. En revanche, les coûts et les dégâts à l'environnement seraient à la charge de chacun!

La conclusion paraît évidente: il faut refuser les parcs éoliens qui nuiraient aux habitants d'alentour et privilégier la pose de panneaux photovoltaïques partout où c'est possible, particulièrement sur les toits. Couplés au pompage de l'eau des barrages alpins en été et pendant les heures creuses, ils suffiraient à garantir notre approvisionnement en électricité tout au long de l'année.

De toute façon, le projet Eoljorat devrait être revu pour transformer l'axe horizontal des turbines en axe vertical, ce qui éliminerait deux sources de pollution sonore...